

Membre d'honneur

Jacqueline GALANT

Membres

Cédric BAUWENS

Nelly BEERNAERT

Florence BILLE

Rolande BROGNEZ

Dominique CHERON

Serge COCHEZ

Dany CROHIN

Eric DELATTE

Françoise DERUMIER

Willy DESCHAMPS

Pol DOYEN

Véronique DUJARDIN

Isabelle GALANT

Philippe GALANT

Jacques-Pascal JANSSENS

Thierry PARMENTIER

Philippe PECHER

Philippe ROSE

Nicole SASSE

Henry VANKERKOVEN

Bénédicte VERCRUYSSSE

Damien VERCRUYSSSE

Jean-Marc VERDEBOUT

Marc VERSLYPE

Isabelle VIART

Pierre VIDTS

Jean-Luc WALEM

Membre Senior

Guy FLAMENT

Would be

/

Site

www.kiwanis-dendre-orientale.be

Réunions

1^{er} & 3^{ème} mardis à 19.30 heures

Local

Traiteur Eric GUERET

rue Delmotte n° 64 à 7870 LENS

068 / 65 72 94

0479 / 21 39 53

www.traiteurgueret.be

traiteur_eric.gueret@hotmail.com

Banque

BE94 0689 0608 5414

Kiwanis is a global organization of volunteers dedicated to



changing the world one child and one community at a time.

INVITATION

Randonnée pour

- automobiles anciennes ou de prestige,
- motocyclettes

dimanche 08 juillet 2018

Parc Communal, rue du Moustier n° 8 à 7050 Jurbise

Programme :

08.00 à 09.00 Hr : accueil et petit déjeuner

09.00 à 10.30 Hr : 1^{ère} boucle

10.30 à 11.30 Hr : visite et dégustation au *Domaine du Chant d'Eole*

11.30 à 13.00 Hr : 2^{ème} boucle

13.00 Hr : repas dans la *Salle Jacques Galant*

Menu : jambon braisé, salade & frites

13.30 Hr : animation musicale par *The Rogers* >> Orchestre des « années 60 »

Prix : 25 € comprenant

- le petit déjeuner
- la visite et la dégustation au *Domaine du Chant d'Eole*
- le repas de midi hors boissons
- l'animation musicale

Conditions de participation :

- Cette balade se veut uniquement touristique. Elle n'est en aucun cas, ni une épreuve de vitesse, ni d'adresse.
- Les participants sont tenus de présenter un véhicule en ordre de marche, légalement immatriculé et assuré en responsabilité civile.
- Les conducteurs sont tenus de respecter le *Code de la Route*.
- Les participants, ainsi que les accompagnants, s'engagent à n'exercer aucun recours envers les organisateurs en cas d'accident, de vol, de perte, d'incend ou de dégradations pouvant survenir durant cette randonnée.

Règle d'or : *Fais pour autrui ce que tu voudrais qu'il fasse pour toi !*